

## COMMENT RECEVOIR LA CARTE TATOO ISÈRE ?



**ÉTAPE 1 :** Sur [www.isere.fr](http://www.isere.fr) créez votre compte personnel via la rubrique démarche en ligne (Isere connect) afin d'accéder à la plateforme d'inscription Tattoo Isère.

*Pour gagner du temps dans votre saisie, munissez-vous de votre numéro allocataire Caf ou d'un justificatif d'identité et de domicile.*

**ÉTAPE 2 :** Une fois votre demande validée par le Département, vous recevrez la carte de votre enfant par courrier à partir du 29 août. **Cette carte est valable pour toute la scolarité au collège et la demande est à faire seulement la 1<sup>ère</sup> année.**

*Important : pour recevoir la carte Tattoo dès la rentrée scolaire, **inscrivez votre enfant avant le 15 août**. Sinon, vous pouvez l'inscrire toute l'année. Il vous faut compter un délai de 3 semaines pour recevoir votre carte.*

**ÉTAPE 3 :** Attention, la carte Tattoo envoyée à votre domicile sera inactive pour des raisons de sécurité. **Vous recevrez le code d'activation à la rentrée par mail**, une fois l'inscription de votre enfant confirmée par les services de l'Education nationale.

**ÉTAPE 4 :** Une fois la carte activée, la cagnotte pourra être utilisée chez les partenaires affiliés au dispositif. **Cette cagnotte sera valable jusqu'au 30 juin 2023.**  
Votre carte Tattoo Isère, fonctionne comme une carte bancaire, présentez-la chez un partenaire afin d'effectuer une transaction pour le paiement des activités annuelles ou des dépenses en librairies.

Rendez-vous  
sur [isere.fr](http://isere.fr)



### DES QUESTIONS ?

Appelez le 04 80 80 66 25, du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et 13 h à 18 h (hors jour férié).  
Vous pouvez également poser vos questions par mail, depuis votre espace, rubrique ouvrir une demande d'assistance.

culture, sport, Bons Plans...  
La carte où t'as tout !

